

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Union africaine

Divers sujets abordés au 36^{ème} Sommet de l'UA

Les chefs d'État africains poursuivent leurs travaux, ce dimanche 19 février 2023, au deuxième jour du sommet de l'Union africaine ... • (Page 04)

Bénin

Lancement des études en vue de la construction de 30 lycées techniques agricoles

Le gouvernement du Bénin met en œuvre un plan de développement de l'enseignement technique et ... • (Page 06)

Dynamique économique

Le Bénin entre inflation et croissance économique

• (Page 03) Transactions

Monnaie électronique, véritable catalyseur de l'inclusion financière

Les transactions financières via les réseaux GSM et autres moyens électroniques constituent un véritable ... • (Page 02)

Fonction publique

La liste des 150 admis pour le concours de la Douane au Bénin

Les résultats du concours de recrutement des 150 admis à la douane béninoise ... • (Page 8 & 10)

Loi de Finances 2023

L'Agecofib outille ses membres sur les nouvelles dispositions

L'Association des Gestionnaires Comptables et Fiscalistes du Bénin (AGeCoFIB) a organisé ce samedi 18 février 2023 à l'Université ... • (Page 11)

Sélections nationales béninoises

"Guépards" pour les hommes et "Amazones" chez les dames

Depuis vendredi 17 Février 2023, les sélections sportives béninoises ont changé de dénomination ... • (Page 11)



Réorganisation de l'audiovisuel au Bénin

• (Page 04)

La Télévision Numérique Terrestre lancée, 12 chaînes accessibles



C'est nouveau.
C'est utile.
Ça change tout.

Les cartes VISA BIIC,
l'accès à de nouvelles
opportunités.



• Visa Classic
• Visa Gold
• Visa Platinum



www.biic-bank.com

Transactions dans l'Uemoa

Monnaie électronique, véritable catalyseur de l'inclusion financière

Les transactions financières via les réseaux GSM et autres moyens électroniques constituent un véritable catalyseur pour l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés, à coûts abordables et utilisés de manière effective, efficace et efficiente.

• Abdul Wahab ADO

Plus de doute sur le rôle que joue aujourd'hui la monnaie électronique dans l'inclusion financière dans les pays de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (Uemoa). Le rapport annuel sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Uemoa de 2021 en dit long sur l'accès permanent des populations à une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés. Pour preuve, au titre de la monnaie électronique, un bond significatif des principaux indicateurs a été observé au cours de l'année 2021. En effet, la monnaie électronique a permis aux populations et aux entreprises, pendant et après la pandémie liée au coronavirus, d'accéder aux outils nécessaires pour faire face aux difficultés économiques, se construire ou maintenir une santé financière. Les principaux indicateurs indiquent que l'année 2021, avec la reprise de l'activité post Covid-19, a été marquée par l'amélioration de la qualité des services et le renforcement de l'inclusion financière, reflétée à travers l'évolution de tous les indicateurs clés. Le secteur de la monnaie électronique a poursuivi son expansion et demeure le principal pilier de l'inclusion financière des populations de l'UEMOA. Le dernier rapport annuel sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Union montre qu'en 2021, sa contribution à la forma-



tion du taux d'inclusion financière, est ressortie à 67,18 %, est estimée à 59,38%, en hausse de 10,78 points de pourcentage par rapport à 2020, pour un taux d'inclusion financière de 63,8 %. Pour y arriver, l'action de la BCEAO a été prépondérante. Les actions ont porté sur la poursuite des chantiers entrepris pour la promotion de l'inclusion financière dans l'UEMOA, à travers, entre autres, le Projet d'interopérabilité des services financiers numériques, la mise en place d'un Bureau de Connaissance et de Suivi des Fin-Tech de l'UEMOA (BCSF-UEMOA)... En outre, les initiatives menées conjointement avec le GIM-UEMOA, notamment pour la connexion des Trésors Publics à la plateforme monétique Régionale, devraient contribuer, dans un avenir proche, à davantage amplifier l'accès et l'utilisation continue des services financiers numériques au sein de l'UEMOA.

131 millions de comptes

de monnaie électronique enregistrés en 2021

Le nombre de comptes de monnaie électronique a enregistré une hausse de 39%, passant de 94 millions en 2020 à 131 millions en 2021. Les établissements de monnaie électronique (EME) détiennent 60% du nombre total de comptes ouverts, en légère baisse de 0,2% en glissement annuel, au profit des banques qui détiennent désormais 40% des comptes de monnaie électronique dans l'Union. Pour rappel, la monnaie électronique est une valeur monétaire représentant une créance sur l'établissement émetteur qui est : stockée sous une forme électronique, y compris magnétique ; émise sans délai contre la remise de fonds d'un montant qui n'est pas inférieur à la valeur monétaire émise ; acceptée comme moyen de paiement par des personnes physiques ou morales autres que l'établissement émetteur.

AUX DECIDEURS...

Du vin pour les pauvres

Eclairiez-nous ! Comment boit-on du vin les poches trouées ? Comment boit-on du vin en tant que pauvre ou démuné ? Notre structure sociale n'échappe pas à l'organisation hiérarchique d'une pyramide. Au sommet se trouvent les bourgeois, les privilégiés, les grands entrepreneurs, les gouvernants coiffés par un chef. Ils forment la classe noble. En dessous de la classe noble se trouvent les porteurs d'eau, les dirigeants et autres thuriféraires du pouvoir qui jouent les strapontins ou qui jouent les singeries pour se tirer d'affaires. Ils cherchent une place pour se faire du beurre et forment une classe intermédiaire entre la noblesse et la classe moyenne. Cette dernière est composée des citoyens qui s'efforcent d'être à l'abri du besoin.

Il y a enfin le "peuple" qui est à la recherche perpétuelle de la paix et du pain. Le peuple comprend les ouvriers, les artisans, les éducateurs à la base. Karl Marx les appelle les prolétaires. On peut les répartir en deux lots : le lot de ceux qui arrivent à satisfaire quotidiennement les cinq besoins fondamentaux de l'homme et le lot des plus démunis, des nécessiteux, des misérables et même des miséreux. Ils se placent totalement à la base de la pyramide. Ils sont schématiquement et réellement les plus nombreux des citoyens de la Nation. Ils se gardent loin de caves de vin. Or, depuis un certain temps, dans la capitale économique, il s'observe l'ouverture continuelle de caves à vin. A Cotonou, les points de vente pullulent. Si tous les Béninois parvenaient à satisfaire aisément leurs besoins fondamentaux, se loger, se vêtir, se soigner, s'instruire et se nourrir, ils auraient réglé efficacement le problème du pain. Ainsi, la prolifération des points de vente du vin suggérerait que le messie est proche, ainsi que l'a promis la Bible : Jésus revient. Tel n'est pas le cas. Le peuple est dans les lamentations. Et beaucoup de citoyens n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins vitaux loin des statistiques des laboratoires d'analyses comme l'ex INSAE. Alors le vin que propose Cotonou dans ses coins stratégiques, contraste avec la réalité. Qui sont les clients de ces caves ? Et si ces points de vente se multiplient, c'est qu'il y a une clientèle. Assurément elle est constituée de citoyens de la classe noble qui se déploient dans l'acquisition de vieilles maisons de Cotonou pour les rénover au goût de la modernité. La seule justification qui tienne pour expliquer comment le vin voit le jour à Cotonou au milieu des pauvres, c'est qu'il constitue une offre pour la minorité de riches qui s'en procure pour garnir ses tables à manger. Le peuple, quant à lui, meurt du Sodabi frelaté auquel il s'adonne sans modération.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

BRVM: Société Générale Côte d'Ivoire enregistre un bénéfice "historique"

Le bénéfice après impôts de la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI), filiale de la multinationale éponyme, a enregistré une progression de 10,6% au terme de l'exercice 2022 comparé à l'exercice 2021, ont annoncé les dirigeants de cet établissement bancaire basé à Abidjan. Les données auditées de la banque laissent en effet entrevoir un bénéfice de 74,612 milliards de FCFA (119,379 millions de dollars) contre 67,438 milliards de FCFA (107,900 millions de dollars) en 2021, soit une hausse de 7,173 milliards de FCFA en valeur absolue.

Cari du jour



Dynamique économique

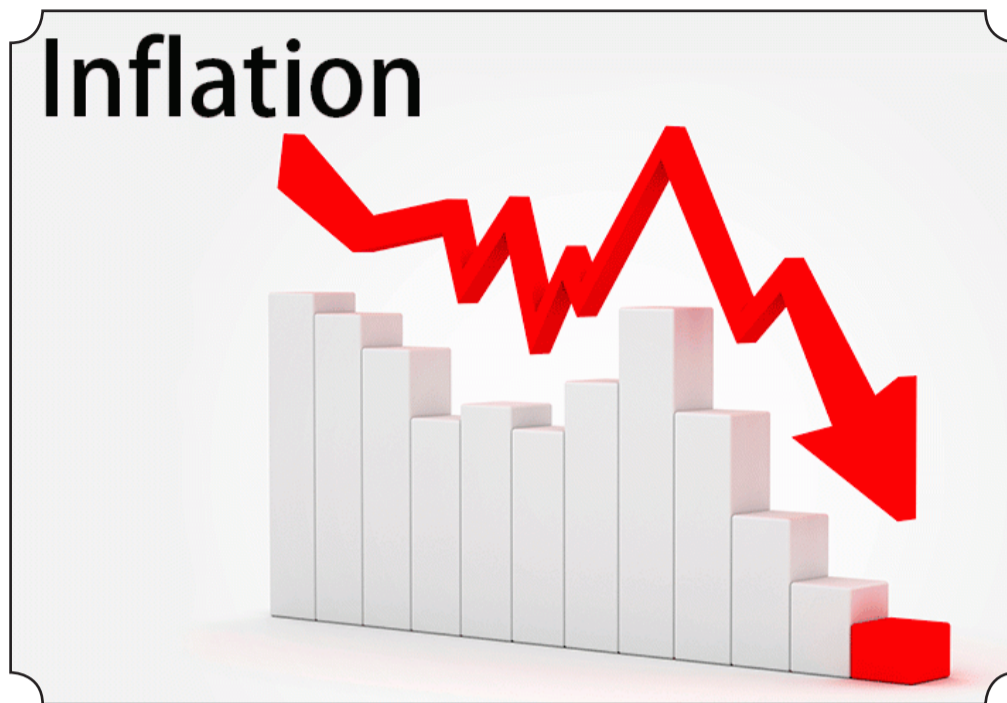
Le Bénin entre inflation et croissance économique

Comparé aux autres pays de l'Uemoa, le Bénin a la maîtrise de son inflation. Cependant, le niveau et la qualité de vie révèlent sa vulnérabilité en tant qu'agent économique. Il s'agit de réalités partagées entre les Béninois, qui établissent un réel contraste entre trois facteurs de la dynamique économique que sont l'inflation, la pauvreté et la croissance économique.

● Jean-Claude KOUAGOU

Les statistiques macroéconomiques béninoises affichent des chiffres satisfaisants. Courant l'année 2022, le taux d'inflation disséminé par les institutions habilitées a oscillé entre le négatif de -1,3% et le positif de +2% contre une moyenne régionale de près de +7%. Pendant ce temps, le taux de croissance économique au Bénin au cours de l'année 2022 a été déclaré soutenu à 6,1%. Pour mieux apprécier ces trois facteurs, il est important de savoir ce que c'est que l'inflation.

Elle est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix sur le marché. Elle correspond à une augmentation générale des prix des biens et services dans une économie. Lorsque le niveau général des prix augmente, une quantité donnée de monnaie permet d'acheter moins de biens et services. La mesure courante de l'inflation est le taux d'inflation, c'est-à-dire la variation en pourcentage annualisée d'un indice général des prix. Il s'agit d'un phénomène qui, une fois installé, peut devenir persistant. La monnaie étant l'étalon des valeurs, la variation de sa propre valeur n'est pas directement mesurable ; on l'évalue à partir des variations des prix à la consommation des biens et services, mesurée à quantité et qualité égales. L'inflation doit donc être distinguée de l'augmentation du coût de la vie car elle ne prend pas en compte la variation des quantités achetées en réponse à l'évolution des prix. Avant l'augmentation des salaires des fonctionnaires de l'Etat, le sentiment général des Béninois est que la vie coûte plus cher qu'elle ne l'était deux ans plus tôt. Nonobstant ce sentiment, le Bénin a su s'imposer en tant que premier de la classe dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) en termes de niveau d'inflation, grâce à son taux qui se maintient aux alentours de -1,3 % ces quatre derniers mois, contre une moyenne régionale à +6,8 %, selon les données de la Banque centrale



des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). D'après le rapport du FMI datant du 3 novembre 2022, la performance béninoise est le résultat d'« une bonne campagne agricole et des subventions par l'État des prix de certains produits importés », notamment les carburants, les engrais et les denrées alimentaires. Plus précisément, et conformément au compte-rendu ministériel datant du 23 mars dernier, les prix de vente des produits de grande consommation sont fixés par le gouvernement.

La croissance économique

La croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur une période donnée. En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut (PIB). Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation. Le taux de croissance, lui, est le taux de variation du PIB. On utilise souvent la croissance du PIB par habitant comme indication de l'augmentation de la richesse individuelle, assimilée au niveau de vie (à distinguer de la qualité de vie). Dans tous les cas, la croissance est un processus fondamental des économies contemporaines, reposant sur le développement des facteurs de production, lié notamment à la révolution industrielle, à l'accès à de nouvelles ressources minérales (mines profondes) et énergétiques (charbon, pétrole,

gaz, énergie nucléaire, etc.) ainsi qu'au progrès technique. Elle transforme la vie des populations dans la mesure où elle crée davantage de biens et de services. A long terme, la croissance a un impact important sur la démographie et le niveau de vie des sociétés qui en sont le cadre. De même, l'enrichissement qui résulte de la croissance économique peut permettre de faire reculer la pauvreté, à condition que les richesses créées soient redistribuées vers les plus bas revenus. Certaines conséquences de la croissance économique comme la pollution et les atteintes à l'environnement, l'accroissement des inégalités sociales ou l'épuisement des ressources naturelles (pétrole, métaux notamment) sont souvent considérés comme des effets pervers qui obligent à distinguer croissance et progrès. Le Bénin présente cependant l'une des croissances économiques les plus fortes au sein de la zone UEMOA avec un taux de croissance estimé à +7,2 % en 2021 en progression de +3,4 points de pourcentage par rapport à 2020. Malgré les chocs exogènes liés à la COVID-19 ayant affecté certains secteurs clés de l'économie béninoise, le pays a pu compter sur les bonnes performances des sous-secteurs d'activités tels que les activités portuaires, la production agricole et le tourisme. En dépit des tensions inflationnistes que connaissent les pays de l'Union, le Bénin a su contenir la hausse des prix à la consommation avec un

taux d'inflation qui est resté à +1,7 % en 2021, le plus faible taux de la zone UEMOA. Par ailleurs, les perspectives économiques demeurent encourageantes pour le Bénin, notamment grâce à la poursuite des investissements dans le cadre du programme d'action du gouvernement qui devraient permettre au pays d'atteindre un taux de croissance de +5,7 % en 2022 puis +6,2 % en 2023.

Contraste entre les chiffres et le vécu

La croissance devrait atteindre 6,1 % en 2022 et 6,4 % en 2023. Ces prévisions reposent sur des réformes de la gouvernance du secteur agricole, ainsi que sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et du climat des affaires. L'augmentation de l'offre alimentaire devrait permettre à l'inflation de continuer à diminuer pour atteindre environ 2,8 % en 2023. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 4,3 % du PIB en 2022 et 3,7 % en 2023, mais ces chiffres restent supérieurs au critère de l'UEMOA de 3 % du PIB. Après avoir augmenté à 48,9 % du PIB en 2022, la dette publique devrait diminuer à 46,3 % en 2023, grâce à une croissance robuste et à une meilleure structuration de la dette durant cette période. Le déficit des comptes courants devrait se creuser pour atteindre 5,4 % du PIB en 2022 avant de se réduire à 4,6 % en 2023, cette dernière année en raison d'une réduction de la balance commerciale. Les réserves de change devraient aug-

menter pour atteindre 6 mois de couverture des importations en moyenne en 2022-23. Les principaux risques sont la résurgence de la crise sanitaire, les fluctuations des prix du coton et du pétrole, les impacts de la crise ukrainienne, les intempéries et la détérioration de la sécurité dans les régions du nord.

Une économie encline à la résiliente

En dépit de la poursuite de la pandémie de la COVID-19 avec l'apparition du variant Omicron, l'activité économique au Bénin en 2021 a été dynamique. L'économie du pays a bénéficié de la forte hausse du trafic portuaire en lien avec l'ouverture des frontières avec le Nigéria ainsi que de la disponibilité de ressources à travers les émissions obligataires internationales et les allocations de Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du Fonds Monétaire International (FMI). L'économie béninoise a profité du dynamisme des branches liées au tourisme et de l'amélioration de la production agricole de coton au cours de la campagne 2020-2021. En rapport avec ce dynamisme, la croissance s'est établie à +7,2 % en 2021 contre +3,8 % un an plus tôt. Toutefois, les effets de la guerre en Ukraine couplés à une conjoncture internationale peu favorable devraient ralentir le rythme de croissance en 2022. Selon les prévisions, l'économie béninoise devrait progresser de +5,7% en 2022 avant un regain annoncé en 2023, année à laquelle la croissance de l'économie béninoise devrait atteindre +6,2 %. Conscient de la nécessité de renforcer le système de planification du

développement en vue de l'atteinte de la Vision Bénin-2025 Alafia, des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), le Bénin s'est doté d'un Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2025. La mise en œuvre de ce plan devra contribuer à conforter les réalisations du Programme d'Actions du Gouvernement (2016-2021) tout en assurant la continuité de l'action de développement d'un gouvernement à un autre. Organisé autour des thématiques majeures que sont le développement du capital humain et du bien-être de la population, la productivité et la compétitivité de l'économie nationale, l'environnement et les changements climatiques, le PND a été élaboré selon une approche participative et inclusive. Ainsi, l'option stratégique retenue est de faire de l'agro-industrie, du tourisme et des services, le moteur de la croissance économique inclusive et durable dans le cadre d'une gouvernance nationale et locale plus efficace tout en misant sur le développement du capital humain et des infrastructures. Cela devrait permettre au Bénin d'atteindre des résultats satisfaisants à la fin de la mise en œuvre du PND dont : un taux de croissance économique de 10,2 % en 2025, contre 5,7 % en 2017 ; un taux d'investissement qui passerait de 26,4% en 2018 à 33,2 % pour la période 2022-2025 ; un taux d'emploi précaire qui serait inférieur à 60 % en 2025, contre 83,7% en 2015 et une réduction de l'incidence de la pauvreté à hauteur de 23,2 % en 2025 contre 40,1 % en 2015.



Réorganisation de l'audiovisuel au Bénin La Télévision Numérique Terrestre (TNT) lancée, 12 chaînes accessibles

Longtemps attendu, le passage de l'analogie au numérique au Bénin est désormais une réalité. Vendredi 17 février 2023, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) a été officiellement lancée par la ministre du numérique et de la digitalisation, Aurélie Zoumarou. Ce, avec plusieurs chaînes accessibles.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Après l'échéance repoussée de 2015, puis de 2020, le Bénin, en 2023, répond à l'évolution technologique recommandée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en matière de télédiffusion, avec le lancement de la Télévision numérique terrestre (TNT). TV Hémicycle, ORTB, Ado TV, BB24, Canal 3 Bénin, Eden TV, Canal 2, Imanlê Africa, Tunde Agric TV, TVC, e-Télé et Golfe TV. Ce sont les chaînes de télévision avec lesquelles la TNT a marqué son opérationnalisation au Bénin, le vendredi dernier. Ce nouveau cap dans le paysage audiovisuel béninois, selon Patricia Codjia, Directrice générale par intérim de la Société béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion (SBIR), présente un double avantage. Le 1er, à l'en croire, est relatif aux dividendes numériques ; en ce sens qu'avec la réduction de l'occupation du spectre électromagnétique et l'augmentation du nombre de chaînes par fréquence, cette évolution technologique permet à l'État, détenteur des ressources radioélectriques de les récupérer afin de les allouer à nouveau pour d'autres services économiquement rentables et pourvoyeurs d'emplois. Le 2nd, explique-t-elle, comprend une meilleure qualité d'images et de sons, la possibilité de création de nouvelles chaînes notamment



celles thématiques, la mise en œuvre de nouveaux services interactifs tels que le télé-achat, et bien d'autres. Des services à valeur ajoutée susceptibles de contribuer à l'amélioration du quotidien des populations. Dans son adresse de lancement de la TNT, Aurélie Adam Soulé Zoumarou, ministre du Numérique et de la Digitalisation, n'a pas manqué de souligner que l'opérationnalisation de la TNT matérialise le respect par le Bénin, de l'engagement pris dans le cadre de l'accord international de Genève 2006, de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Lequel accord avait prévu un passage au numérique mondial en 2015 puis un report en 2020, puis ensuite des engagements pris au niveau continental, au niveau régional, sous régional avec à la fin un lancement intégral pour notre sous-région l'UEMOA prévu en 2024. « C'est donc, dit-elle, le fruit de plusieurs années de travail acharné pour assurer

la disponibilité effective et qualitative de la télévision numérique terrestre pour tous, conformément à la vision du Chef de l'État, le Président Patrice Talon ». Composé de 29 sites dotés d'équipements de dernière génération, ce réseau de diffusion est désormais une infrastructure nationale essentielle pour fournir les services de diffusion aux éditeurs et aux distributeurs de contenus télévision. Pour Aurélie Zoumarou, afin de faciliter l'accès de la population à la TNT, le gouvernement a opté pour trois mesures sociales en ce qui concerne le bouquet de base. Il s'agit entre autres, de l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les équipements de base nécessaires à la réception de la télévision numérique terrestre ; de la fixation des prix plafonds pour la vente des équipements composants le kit de réception ; et du choix de mode de diffusion dont le signal est non crypté avec un bouquet de base accessible sans abonnement.

Union africaine Divers sujets abordés au 36^{ème} Sommet de l'UA

Les chefs d'État africains poursuivent leurs travaux, ce dimanche 19 février 2023, au deuxième jour du sommet de l'Union africaine, à Addis-Abeba, en Éthiopie. La plénière se déroule à huis clos.



Les chefs d'État devraient notamment se prononcer, dans leurs conclusions, sur la situation en Libye. Le président congolais Denis Sassou Nguesso qui dirige le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur ce pays, a présenté son rapport devant ses pairs, en fin de matinée. Selon nos informations, le principe de l'organisation d'une conférence de réconciliation nationale inclusive a été soumis au vote et adopté, ce dimanche matin. Une décision pourrait aussi être prise concernant la participation de l'Union africaine au financement des opérations de maintien de la paix sur le continent, la lutte contre les violences armées et le terrorisme dans le Sahel étant un des thèmes majeurs du sommet. Une position de l'Union africaine est également attendue sur le dossier sensible de l'est de la RDC et du différent Kinshasa et Kigali. Selon nos informations, le président Tshisekedi a eu des mots très durs et virulents vis-à-vis de son voisin rwandais ainsi que du positionnement de l'UA sur ce

dossier, lors de la réunion du Conseil paix et sécurité, vendredi 17 février. Les conclusions du mini-sommet réunissant les pays de la Communauté est-africaine (EAC) et l'Angola qui s'est tenu vendredi matin, ont été rendues dans la matinée de ce dimanche 19 février. Dans ce document, les chefs d'État réaffirment la nécessité d'une « cessation des hostilités » et en particulier des « attaques du M23 contre les FARDC et la Monusco ». S'agissant du calendrier, ils renvoient aux décisions prises le 9 février par les chefs d'État-major à Nairobi. Les précédents calendriers n'ayant pas été respectés, les chefs d'État se sont « engagés », cette fois, à « mettre en place dans les plus brefs délais » un mécanisme de « suivi » de la mise en œuvre du « retrait du M23 », sous la houlette du président burundais, Évariste Ndayishimiye. Le communiqué acte également « le déploiement complet » de la force régionale de la communauté est-africaine ainsi que la « mise en œuvre rapide de son mandat, conformément aux décisions des différents

mini-sommet ». Kinshasa reproche à cette Force de ne pas faire usage de la force pour chasser le M23 des zones occupées. Le document prévoit aussi « le cantonnement et le désarmement du M23 sur le territoire congolais ». Les chefs d'État « y réitèrent enfin la nécessité de promouvoir le dialogue politique et diplomatique » pour trouver « une solution durable à la crise ».

La session ordinaire du Conseil exécutif de la Commission de l'Union africaine

Les 15 et 16 février 2023, la 42^{ème} session ordinaire du Conseil exécutif a organisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) au Siège de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie. La session du Conseil exécutif a été ouverte en présence des dirigeants et des responsables de la Commission de l'UA, des ministres des États membres de l'UA, des responsables des organes et bureaux de l'UA et des partenaires.

Source externe

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52,4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163 ^{ème} sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2 ^{ème}	81 ^{ème}	The Economist

Installations illicites des répéteurs et amplificateurs de signaux

L'ARCEP Bénin met en garde les faussaires

L'ARCEP BENIN met en garde les acteurs qui installent de manière illicite des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles. C'est dans un communiqué que le régulateur lance l'appel aux faussaires.



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des activités de contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN), il m'a été donné de constater que des individus non autorisés, procèdent à l'installation des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles.

Ces équipements installés en violation des textes en vigueur, créent des interférences sur les réseaux des opérateurs mobiles régulièrement autorisés, dégradant ainsi la qualité des services offerts aux consommateurs.

A cet effet, il est rappelé que toute importation, vente ou utilisation de ces équipements, sur l'ensemble du territoire national sans autorisation, sont constitutives d'infractions pénales au regard des dispositions des articles 260 et 262 de la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin.

En conséquence, toute personne qui aura été identifiée en lien avec ces faits fera l'objet de poursuite conformément aux dispositions légales en vigueur en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le **LI 6 FEV 2023**

Le Président,

 Flavien BACHABI

Tél: +229 21 31 01 65 Fax: +229 21 31 00 67 E-mail: contacts@arcep.bj Site web: www.arcep.bj 01 BP 2034 Cotonou

Règlement des litiges commerciaux

Le CAMEC lance une première édition de formation des acteurs

Le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). Lire le communiqué



COMMUNIQUE PRESSE ECRITE

FORMATION EN MEDIATION COMMERCIALE

Le CAMEC, Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Bénin, a pour mission de faciliter le règlement des litiges commerciaux par des mécanismes extrajudiciaires.

Depuis, une vingtaine d'années, le CAMEC œuvre pour la formation et le renforcement des capacités de ses arbitres, médiateurs agréés et des juges consulaires.


Pour répondre aux nombreuses sollicitations du public, le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur **du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023** au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin).

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne intéressée à compter du **jeudi 16 février 2023 jusqu'au vendredi 10 mars à 17h 30** à l'adresse camec@ccib.bj ou au siège du CAMEC sis au quartier << haie-vive >> de Cotonou, ou par téléphone +229 68 63 70 70 ou 69 33 70 70.

Coût de la formation : 150.000 FCFA

Les places étant limitées, seuls les premiers inscrits seront retenus.

Le Secrétaire Permanent
 William SOUROU



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
 Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
 ☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
 Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
 Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.
 Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39
NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Pyrénées-Atlantiques

Dans le bassin de Lacq, TotalEnergies lance sa plus grosse usine de biogaz

C'est le plus gros méthaniseur de France. A Mourenx (Pyrénées-Atlantiques), le nouveau site de TotalEnergies, BioBéarn, a produit ses premiers mètres cubes de biogaz en janvier et devrait assurer, à terme, l'alimentation annuelle de 30.000 foyers. Dans cette ville du bassin de Lacq qui fut pendant soixante ans, au pied des Pyrénées, le plus grand gisement de gaz naturel exploité en France, le site industriel mise désormais sur les énergies renouvelables.



résidus de maïs doux - le « broyat » -, est d'abord chauffée à 70 degrés pendant une heure, « pour en enlever tous les éléments pathogènes comme l'influenza aviaire ou d'autres virus », explique Matthieu Patalano, responsable d'exploitation. Le biogaz produit à ce moment-là est récupéré via un « pipe », épuré pour être adapté à l'usage domestique, et injecté sous la forme de biométhane dans le réseau.

220.000 tonnes de déchets organiques, soit « 60 camions par jour »

À plein régime, BioBéarn produira annuellement 160 GWh de gaz dit « vert », soit l'équivalent de la consommation annuelle de 32.000 foyers. Ce nouveau méthaniseur, le huitième du groupe en France, a nécessité un investissement de 50 millions d'euros. En 2023, année de démarrage, « on fera la moitié de la capacité du site avant de le faire monter en puissance », explique Olivier Guerrini, responsable du secteur biogaz pour le géant français de l'énergie. Le méthaniseur recevra à terme 220.000 tonnes de déchets organiques, soit « 60 camions par jour », souligne Omar Boufares, directeur du site béarnais, et générera en retour 200.000 tonnes de produit fertilisant pour l'agriculture. Sur son unité de trois hectares goudronnés, BioBéarn récupère en grande majorité des déchets issus de l'agriculture, d'origine animale ou végétale, mais aussi des boues de stations d'épuration ou des biodéchets ménagers. La matière première, essentiellement du lisier ou des

Du « digestat » répandu dans les champs pour remplacer les engrais chimiques. En parallèle, les digesteurs produisent également du « digestat », produit fertilisant réutilisé en bout de chaîne par 161 agriculteurs dans un rayon de 50 kilomètres, qui l'épandent sur leurs champs, explique Christian Matheu, responsable agricole et agroalimentaire Euralis. Une façon de réduire l'usage d'engrais chimiques, explique Mélissa Coton, agricultrice dans la commune voisine de Pardies. Récemment engagée dans l'emploi de digestat, elle espère aussi réduire de plus de 100 euros le coût de revient, à l'hectare, de sa production céréalière qui s'étend sur 200 ha.

Nuisances sonores et odeurs inquiètent les

riverains

L'annonce de l'implantation d'un méthaniseur à Mourenx a cependant suscité une opposition chez les riverains de la zone industrielle, à l'origine d'une pétition qui a recueilli environ 700 signatures en 2020. Nuisances sonores et odeurs les inquiètent. Le responsable biogaz de TotalEnergies assure que « l'acceptabilité » du projet a été étudiée : « On a des seuils à respecter, donc on essaie de s'implanter dans des zones où il y a déjà beaucoup de camions. » Une unité de traitement, d'un coût de 500.000 euros, doit aussi éliminer les odeurs. « En France, on a un vécu historique avec des petits méthaniseurs agricoles dans les fermes, où tout se faisait à l'air libre et où les odeurs se répandaient, mais l'industrialisation du procédé nous permet désormais de l'éviter », veut rassurer Olivier Guerrini. De 2021 à 2022, la quantité de biogaz injecté dans les tuyaux en France a plus que doublé, passant de 4,3 TWh à 10 TWh ; la filière vise une production de 25 TWh de gaz renouvelables en 2025 et de 80 TWh en 2030. Plus de 500 méthaniseurs sont maintenant raccordés sur le territoire.

20minutes

Crise de l'énergie en France

La hausse de l'inflation à 6 % en janvier

L'inflation continue d'augmenter. Après avoir atteint 5,9 % sur un an en décembre, la hausse des prix à la consommation en France s'est établie en janvier à 6 % sur un an, a indiqué vendredi l'Institut national de la statistique (Insee) confirmant sa première estimation. Cette légère accélération en janvier s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers avec la fin de la ristourne généralisée à la pompe, ainsi que celle des prix du gaz, dans la

limite d'un plafond de 15 % décidé par le gouvernement pour les tarifs réglementés, a détaillé l'Insee. Ainsi, en janvier, les prix de l'énergie ont bondi de 16,3 %, tandis que ceux de l'alimentation se sont envolés de 13,3 %, pesant sur la consommation des ménages. Pour l'alimentation, les hausses touchent tant les fruits et poissons frais, que le pain, le lait, le fromage, les œufs, la viande, le sucre ou encore les boissons. A l'inverse, la hausse des prix des produits manu-

facturés et des services ralentit sur un an, à respectivement 4,5 % et 2,6 %. Pas de baisse sur les prix à la consommation avant juin. L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments les plus volatils comme l'énergie et certains produits alimentaires, et permet ainsi de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix, s'est élevée à 5,6 % sur un an en janvier, après 5,3 % en décembre.

20minutes

Agro

Le Roi du Maroc a offert 2 000 tonnes d'engrais aux petits agriculteurs gabonais

De quoi renflouer quelque peu les stocks de fertilisants qui peinent à être renouvelés depuis le début du conflit russo-ukrainien. En visite à Libreville le 15 février, le Roi du Maroc Mohammed VI a offert au Gabon 2 000 tonnes d'engrais à l'intention des petits exploitants agricoles. Un don qui vient à point dans un contexte de crise mondiale marquée par des difficultés d'approvisionnement en fertilisants ainsi que des coûts de plus en plus élevés. Ce stock d'engrais devrait permettre aux petits producteurs gabonais de tenir le rythme souhaité par le gouvernement gabonais qui explore sans cesse de nouvelles approches pour développer son secteur agricole. L'objectif est de réduire de 50% les importations en produits alimentaires à l'horizon 2025, rappelle Le Nouveau Gabon. Cette dotation confirme la coopération entre les deux pays qui partagent depuis plus d'une cinquantaine d'années, des relations diplomatiques et économiques de bonne facture, avec notamment l'implantation au Gabon de plusieurs entreprises privées marocaines. Ces entreprises y opèrent dans les secteurs du ciment, de l'or, du bois et du transport notamment.



Bénin

Lancement des études en vue de la construction de 30 lycées techniques agricoles

Le gouvernement du Bénin met en œuvre un plan de développement de l'enseignement technique et professionnel. Ce plan accorde une place importante au secteur agricole où la demande de ressources humaines qualifiées est à la hausse. Le Conseil des ministres du Bénin du mercredi 15 février a donné son approbation pour le lancement des études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé pour le compte de la réalisation d'un projet de création et de réhabilitation de 30 lycées techniques agricoles. Les études permettront de déterminer les installations à faire sur les sites et les espèces de cultures à mettre en avant dans chaque lycée, et ce, en fonction des composantes socio-économiques et environnementales. Il sera également question d'affiner davantage le modèle économique et le modèle de gouvernance des lycées qui fonctionneront comme des établissements autonomes. Ces préalables devront être orientés dans l'optique d'offrir aux apprenants des expériences d'apprentissage de qualité. « Ces lycées modernes seront structurés et organisés de manière à permettre la formation de véritables exploitants agricoles, dotés de compétences et aptitudes appropriées leur permettant de mettre en place et de gérer convenablement leurs propres installations », informe le communiqué final du Conseil. Dans sa nouvelle stratégie nationale pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle, le gouvernement du Bénin a orienté les efforts vers la formation d'une masse importante de compétences techniques et professionnelles dans plusieurs secteurs dont l'agriculture. Le projet pourrait bénéficier de l'expertise de la France. En novembre dernier, une délégation béninoise s'est rendue dans l'Hexagone pour visiter des écoles agricoles et bénéficier de bonnes pratiques et de transfert de technologie. D'après le calendrier mis en place par le gouvernement, les établissements devraient accueillir les apprenants dès la rentrée 2025.



Il sera également question d'affiner davantage le modèle économique et le modèle de gouvernance des lycées qui fonctionneront comme des établissements autonomes. Ces préalables devront être orientés dans l'optique d'offrir aux apprenants des expériences d'apprentissage de qualité. « Ces lycées modernes seront structurés et organisés de manière à permettre la formation de véritables exploitants agricoles, dotés de compétences et aptitudes appropriées leur permettant de mettre en place et de gérer convenablement leurs propres installations », informe le communiqué final du Conseil. Dans sa nouvelle stratégie nationale pour l'enseignement et la formation technique et professionnelle, le gouvernement du Bénin a orienté les efforts vers la formation d'une masse importante de compétences techniques et professionnelles dans plusieurs secteurs dont l'agriculture. Le projet pourrait bénéficier de l'expertise de la France. En novembre dernier, une délégation béninoise s'est rendue dans l'Hexagone pour visiter des écoles agricoles et bénéficier de bonnes pratiques et de transfert de technologie. D'après le calendrier mis en place par le gouvernement, les établissements devraient accueillir les apprenants dès la rentrée 2025.

Banque

Ecobank Togo promeut le climat des affaires et reçoit une visite de vingt-cinq entreprises britanniques

Ecobank Togo accueille en marge de leur mission commerciale au Togo une délégation de 25 entreprises britanniques. Organisée par le ministère de la Promotion de l'Investissement (MPI), la visite de ces entreprises britanniques au Togo s'inscrit dans le prolongement d'une mission commerciale effectuée par la délégation gouvernementale togolaise lors du Forum sur le Commerce et l'Investissement à l'endroit des Etats francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui s'est tenu à Londres les 19 et 20 octobre 2022. Conduite par par la société Developing Markets Associates (DMA Invest), cette mission commerciale constitue une première rencontre d'affaire du genre entre le Togo et le Royaume Uni. La délégation a été reçue au Centre Panafricain de Ecobank. Acteur engagé dans le financement de l'économie nationale, Ecobank Togo, en tant que filiale du premier groupe panafricain Ecobank, entend ainsi contribuer à la réussite de cette mission en rassurant, par sa connaissance des enjeux locaux, les investisseurs britanniques sur la solidité et la fiabilité du climat des affaires au Togo. Pionnière dans le financement des PME et des grandes entreprises Ecobank Togo compte par ailleurs apporter son expertise en tant qu'acteur majeur de l'économie locale afin de faciliter l'accompagnement technique et financier des projets portés par ces entreprises britanniques. La banque entend être le partenaire idéal des ambitions de cette mission en harmonie avec la Feuille de Route gouvernementale 2020-2025 à travers des offres de services sur-mesure, modernes et optimales susceptibles de favoriser leur implantation au Togo. « Nous sommes heureux de soutenir les efforts du gouvernement togolais visant à accroître l'attractivité de notre pays notamment en ce qui concerne le climat des affaires.

Ecofin du 19 Février 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 17 février 2023

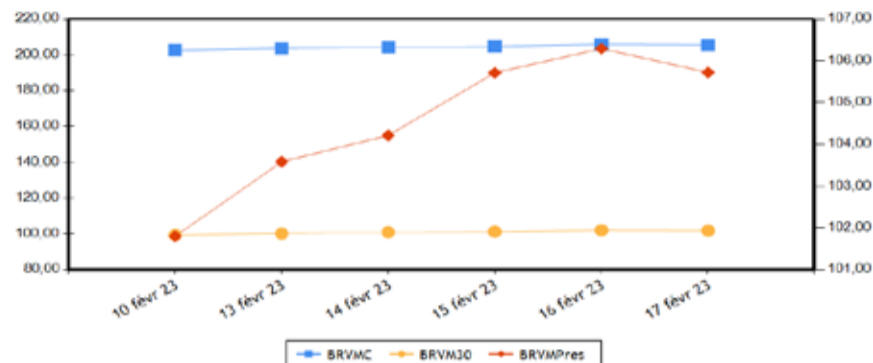
N° 35

BRVM COMPOSITE	205,48
Variation Jour	-0,16 % ↓
Variation annuelle	1,11 % ↑

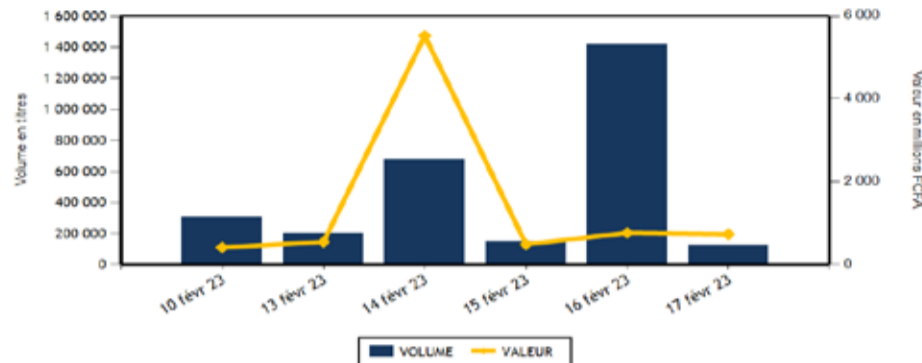
BRVM 30	101,82
Variation Jour	-0,22 % ↓
Variation annuelle	1,82 % ↑

BRVM PRESTIGE	105,72
Variation Jour	-0,54 % ↓
Variation annuelle	5,72 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 644 363 028 545	-0,16 %
Volume échangé (Actions & Droits)	123 128	-91,33 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	711 404 272	-6,03 %
Nombre de titres transigés	43	4,88 %
Nombre de titres en hausse	13	-40,91 %
Nombre de titres en baisse	12	9,09 %
Nombre de titres inchangés	18	125,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 750 222 276 747	0,01 %
Volume échangé	2 530	153,00 %
Valeur transigée (FCFA)	25 140 730	151,41 %
Nombre de titres transigés	7	600,00 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse	0	
Nombre de titres inchangés	5	400,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 200	4,80 %	-25,00 %
UNIWAX CI (UNXC)	780	3,31 %	1,30 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 345	3,07 %	-3,93 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	5 150	3,00 %	4,15 %
SODE CI (SDCC)	5 350	2,98 %	-2,10 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	5 780	-6,24 %	6,94 %
SAFCA CI (SAFC)	900	-5,26 %	2,27 %
SOGB CI (SOGC)	5 600	-3,45 %	-1,23 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 000	-3,23 %	-23,57 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	13 450	-3,06 %	15,90 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	105,72	-0,54 %	5,72 %	79 438	557 829 272	6,19
BRVM-PRINCIPAL	36	99,07	-0,01 %	-0,93 %	43 690	153 575 000	9,83

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,14	0,23 %	-5,83 %	4 529	12 195 465	25,64
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	492,91	0,00 %	0,76 %	34 185	354 133 530	9,18
BRVM - FINANCES	15	77,48	-0,32 %	2,61 %	42 633	158 359 402	7,18
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-2,91 %	-6,63 %	492	648 595	5,08
BRVM - AGRICULTURE	5	294,52	-0,70 %	3,87 %	17 364	140 476 450	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	370,57	0,05 %	3,36 %	23 233	44 772 455	25,60
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	0,42 %	24,74 %	692	818 375	14,23

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,25
Taux de rendement moyen du marché	7,48
Taux de rentabilité moyen du marché	8,17
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	117
Volume moyen annuel par séance	438 655,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 210 435 296,23

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	7,18
Ratio moyen de satisfaction	11,18
Ratio moyen de tendance	155,62
Ratio moyen de couverture	64,26
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,22
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com



Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj
E-mail : contact@douanes.bj

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : ELÈVES PRÉPOSÉS DES DOUANES

SOUS RÉSERVE D'ULTIMES VÉRIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DÉCLARÉS ADMISSIBLES

RANG	NUMÉRO D'INSCRIPTION	NOM ET PRÉNOM(S)	DÉCISION
1	DH2B-3591	KOUTCHALOUBO Donald	Admissible
2	V314-8714	TIKO Gbènonjdjhou Romain	Admissible
3	VCVO-4117	DAAHOUEGOUDOTON Sènada Nicaïse	Admissible
4	5E7J-6956	GNONLONFOUN ROBERT	Admissible
5	PHJ3-5886	PHILIPPE Waris Ademola	Admissible
6	YUJ6-10547	ADJASSA Beaugard	Admissible
7	3KXS-3561	GNAHA Carmélien Mahougnon	Admissible
8	WK2Q-4601	ZOUNGLAS José Emmanuel	Admissible
9	2RXR-4179	KPOSSIHANDE Sourou Prosper	Admissible
10	2AQR-10726	HOUNVENOU Senankpon Isnel Williandre	Admissible
11	3J9P-1751	AZONTONDE Gbemawonmede Prudence	Admissible
12	M8QC-1613	DJOSSOU Florentin	Admissible
13	DHTJ-1003	HOUENODOU Koffi Zokpo	Admissible
14	O48G-10227	PADONOU Hosvalde Fabien	Admissible
15	RXU2-9335	AHOUANSSOU Femi Paterne	Admissible
16	4305-6713	DEGAN Raoul Jesougo	Admissible
17	QKHF-1610	ATTIOGBE Gildas Fréjus Coffi	Admissible
18	6NBF-5296	HOUENON Angélu Ulster Jef	Admissible
19	M6SQ-9828	KOUKPOLIYI Oluwaniyi Alain	Admissible
20	5EJS-9966	ASSOGBA Nithaël Jobed Omonlédun	Admissible
21	5CZ7-4607	FIOGBE Bénédicte Fortuné	Admissible
22	MK44-4605	KABRA Azizou	Admissible
23	EY1W-8025	KOUTON Arcadius Fadel Megnisse	Admissible
24	1F34-6572	SOGLO Luc Franklin Camille Mahouna	Admissible
25	56F9-11367	d'ALMEIDA Joanita Adélaïde	Admissible
26	36VI-3676	DJOSSOU Tadaqbé Jules	Admissible
27	NDJP-7718	KOUSSINOUP Kpedetin Flora Annick	Admissible
28	G2SH-1814	SALOU Pamphile	Admissible
29	VUQH-7277	ADJATAN Jesugnon Joël	Admissible
30	3OZO-10742	ASSOGBA Mahugnon Marc	Admissible
31	O4IW-3786	BONI ZIME Samirath	Admissible
32	Y4BP-7238	EKPAKO Sabel	Admissible
33	6UDX-9812	FELIHO Esther Jennifer Mawuton	Admissible
34	4DIP-0547	GNANSOUNOUN Gbokanlé Elisé	Admissible
35	TLBV-10795	METONOU Amahoubo Félix	Admissible
36	LPE2-4546	TONAHIN Pierre	Admissible
37	OZNS-9562	YEHOUI AKPENIN Jude Glorieux	Admissible
38	9VCC-11508	AMADOU Hanaphi	Admissible
39	4HO1-3490	AÏKOBINOUP Idelphonse Sèmèvo	Admissible
40	IKEG-5224	BOUKARI Fatiou-Laye	Admissible
41	IFK5-8801	DEGLA Finagnon Marcel	Admissible
42	HH86-3394	HOUNGBO Akonassou Marcellin	Admissible
43	GSLP-4908	OLOU Top	Admissible
44	MDTP-3184	DOSSAVI Cédric	Admissible
45	1DGI-6823	GBASSOU Mahoussi Colomb	Admissible
46	DHV5-1997	HEFOUNME Geconias Degninoun	Admissible
47	BVEQ-5499	KAKPO Maco Paco Fiscal	Admissible
48	TCZM-8794	N'DAAGA KOUAGOU David	Admissible
49	TN7E-2122	OBOSSOU Sylvain Ronel	Admissible
50	SD0E-0163	TAMBOKO Reine Aimé	Admissible
51	3CPE-5852	ADJAHOU Euphratim Jaurès	Admissible
52	OX6Q-3085	AHOUANJINOUP Juscal Sédégbé	Admissible
53	EDSO-5141	AROUNA Mohamed Nourou-dine	Admissible
54	OG37-5198	KOUMA Basile	Admissible
55	AVMC-11026	MEDETON Dagbeli Esther Jacobine	Admissible
56	13TE-7377	N'TCHA Boniface	Admissible
57	1734-8818	SANGNIDJO Sédali Eric	Admissible
58	3GGY-1591	DAVO Sedjro Rock	Admissible
59	SMAM-1721	ALLODEWA Stella Joy	Admissible
60	6BAW-9586	ATTOLOU Juste Espoir	Admissible
61	H4K8-1827	AYITE Carole Yasmine Alexandra	Admissible

60	6BAW-9586	ATTOLOU Juste Espoir	Admissible
61	H4K8-1827	AYITE Carole Yasmine Alexandra	Admissible
62	Q95S-10790	FIODESSI Ange	Admissible
63	7ZA2-9272	GLESSOUGBE Karl Derrick Steves	Admissible
64	2THH-4359	KAOUTODE Mahuclo Sylvestre	Admissible
65	JBYX-5632	KOUWADINOUP Sègbegon Eric	Admissible
66	KKWW-10110	KPOCLOUNON Christroi Asaph Vianey	Admissible
67	U9YR-4983	LOKOTO YAROU Lafia Lyga	Admissible
68	YNVC-10871	MICHOZOUNNOU Mintonwanou Armand	Admissible
69	JJP0-10774	OLIBE Piéric Lovinski Mouléro	Admissible
70	NH86-10219	SOKEY Pétros Floriant Mahugnon	Admissible
71	JWT3-0260	SOSSOU Christophe	Admissible
72	KCFN-1034	SOUNNOUKINNY Dossou Joachim	Admissible
73	X7DQ-5477	TAKPARA Abdou Raïmi	Admissible
74	79PS-2268	YEDEDJI Nongnimon Tite Junior	Admissible
75	C2NB-3216	DJEGUEDEME Didier	Admissible
76	UERJ-10618	HOUNGALO-ANTOINE Enock Merveil Gracias	Admissible
77	8VDT-8234	DOSSOU Sètonji Schédrack Roland	Admissible
78	FSNH-0654	DOSSOUVO Bertrand	Admissible
79	C3MM-9127	EKPINDA Karl Euloge	Admissible
80	DC6F-0165	FAFOUMI Maksoude Arémou	Admissible
81	NEW2-6841	GNIKOBOU-DJISSO Moïse Josué	Admissible
82	GTKZ-4283	HOUESSOU Nouchédj Gautier	Admissible
83	GQLX-1548	HOUNNOU Atayenanmi Diogene Tanguy	Admissible
84	YRR8-9238	KADJA Comlan Rodolphe	Admissible
85	RDCF-11404	KOSSA Don-Dorias Olnyomi	Admissible
86	2N4V-9513	MEDJIGBODO Sènam Boris	Admissible
87	3PNW-3593	MIGAN Charles	Admissible
88	E7QT-4891	MONTCHEHOUNWA Romeo	Admissible
89	0SH4-7926	NOUANTI Thomas	Admissible
90	QQUX-10020	NOUKPOKINNOU Akwavi Mariette Bérénice	Admissible
91	B5GL-2133	OGAN Tinikowa Eliane Marjorie	Admissible
92	NP0P-5373	TOHOESSOU Médéssé Joël Henri	Admissible
93	FOCC-2734	BIO GUEO Zoukifil	Admissible
94	7NK1-7508	DANNOUDO Prisca	Admissible
95	FIDH-11183	HOUKPON Sèwènan Bèrenger Andéol	Admissible
96	KS7P-8412	IDRISSOU Rafiou	Admissible
97	16NG-11240	LOKONON Monyevédo Pacôme	Admissible
98	11EP-10303	MIMIRA Abel Wandi	Admissible
99	FTVN-1940	SEDEGAN OLUWA FE?MI Hans	Admissible
100	UMH9-5845	AMALY Kpedetin Merveille Biros	Admissible
101	Q3VP-10051	ATCHOU Gènereuse Sara Luce	Admissible
102	5E6C-4853	AÏDEGNON Mawugnon Archille	Admissible
103	RB3Q-5387	BADJAGOU Ogbonkpotan Aristide	Admissible
104	3FO0-3503	BARIZI Ziade	Admissible
105	9218-0568	DEGODO Sewanou Geraud	Admissible
106	YK4W-10701	GBENOU Awignandji Joël	Admissible
107	0RGW-1757	GLODJI Prisca	Admissible
108	AQTT-3380	HETIN Roméo	Admissible
109	1LBG-9565	HOUESSOU Anne Mireille Yeyime	Admissible
110	9SLW-4888	HOUESSOU Nouhessédo Oreste Trinité	Admissible
111	B53H-2320	HOULOSSOU Fofu	Admissible
112	NAXH-2646	ISSIAKA Abdul Ramzi	Admissible
113	3MEH-11421	JOHNSON Oronce Jean-Manuel Benyi	Admissible
114	KTK9-4570	NICO Morènikè Rania Nawal	Admissible
115	I3XB-6610	SANNI Amzath	Admissible
116	2K94-11158	SOSSA Ediphor Sèwa Yao	Admissible
117	F1KG-9266	SOSSOUNON Modérant Jésusgo	Admissible
118	51F4-0573	TAIWO Israël Alafia Christi Yimika	Admissible
119	GAMA-5005	TOHOUENOU Loth	Admissible
120	ETOY-5927	TOKPONON Alexis	Admissible
121	ZFIX-4873	ADJASSE Sèchemey Nicolsonne Charbel	Admissible
122	TAOA-7342	AHODEGNON Mahuclo Olympe	Admissible
123	QHB1-2540	GBEDO D. Harold T. Bonaventure	Admissible
124	JH5H-3889	VIHO Laurel Léonnel	Admissible
125	LESM-3317	YEDEDJI Mahutin Firmin	Admissible
126	0NWI-5527	KOHINTO Mathieu frédy	Admissible
127	WNZD-9137	KOBA Marcellin	Admissible
128	A7S3-6675	HOUETO Daniel Aristide	Admissible
129	YCFU-5095	GBESSI Noukpo Thierry	Admissible
130	39K1-8008	EZIN Epiphane Faton	Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

Suite à la page 10

Le jury de délibération,

1. Ruyumbuzi Rukera Félix, Président de la Commission
 HINKATI Alain Athala Ejiel, Secrétaire
 SOU

JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES ET DES FILLES DE SCIENCES

Les STEMs (Science, Technology, Engineering, Mathématiques) ne connaissent pas de genre

DATE
25 FEV 2023
09H00**PLACE ET DEFIS DES FILLES
FACE AUX METIERS DE SCIENCE****CONFERENCE DEBAT**

- Panel
DISCUSSION DE HAUT NIVEAU
- Partage d'expérience
FEMMES ET FILLES SCIENTIFIQUES AU BENIN
- Présentation des métiers scientifiques
COMMENT ATTIRER LES FILLES VERS LES SCIENCES ?

FAITES PARTICIPEZ VOS FILLES - CM1 ET +
Lieu : Sikècodji Salle de conférence Journal L'économiste
2ème rue après les feux en allant à la mairie de Cotonou

Info : +229 61 54 46 37/ 95 21 70 70

**ENTREE LIBRE
ET GRATUITE****HOROSCOPE** *finance*

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion

Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête.

Poissons Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation

économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikècodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur GénéralLéonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417**Assistant du Directeur Général**

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chefJean Claude KOUAGOU
(97 720 976)**Secrétaire de rédaction**Abdul Wahab ADO
(66656265)**Rédacteurs**

Nestor DEHOUNDJI

Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commercialeRigel BATCHO
(69190880)**Graphiste**Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)



Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj
E-mail : contact@douanes.bj

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS EN SECURITE INFORMATIQUE

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, 1HWV-10218, JOHNSON Gresse Carmelito Mawulolo, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA PLANIFICATION

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, NEXY-2142, GNAMMI Tango Carnot Gustave, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA STATISTIQUE

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, 553I-7435, DOFFON Pascal Sédjro, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA STATISTIQUE ANALYSTES DE DONNÉES

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, ZNG4-4157, GBEDJI Yétondji Peotave, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : ADMINISTRATEURS DE BASES DE DONNEES

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, XM8V-0519, ZINSOU Marcellin, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

Le jury de délibération,

Handwritten signatures of the jury members for the first recruitment process, including names like HINKATI Alain, Ezechiel ALLOBA, BABA-KENNENS, etc.



Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj
E-mail : contact@douanes.bj

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : ANALYSTES PROGRAMMEURS

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, DZWZ-2993, IDJATON Imard-Dine, Admissible. Row 2: 2, CVN3-7681, Kora Zaki Chadli, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

Le jury de délibération,

Handwritten signatures of the jury members for the second recruitment process, including names like HINKATI Alain, Ezechiel ALLOBA, BABA-KENNENS, etc.



Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gouv.bj
E-mail : contact@douanes.bj

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CONCOURS DIRECT DE RECRUTEMENT DE 150 FONCTIONNAIRES DES DOUANES

CORPS : ARCHIVISTES

SOUS RESERVE D'ULTIMES VERIFICATIONS ET CONTRÔLES
LES CANDIDATS SUIVANTS SONT DECLARÉS ADMISSIBLES

Table with 4 columns: RANG, NUMÉRO D'INSCRIPTION, NOM ET PRÉNOM(S), DÉCISION. Row 1: 1, RSJN-2709, ADANOU Yelian Princesse Edwige, Admissible

Fait à Cotonou, le 17 février 2023

Le jury de délibération,

Handwritten signatures of the jury members for the third recruitment process, including names like HINKATI Alain, Ezechiel ALLOBA, BABA-KENNENS, etc.

Désignation des sélections nationales béninoises

“Guépards” pour les hommes et “Amazones” chez les dames

Depuis vendredi 17 Février 2023, les sélections sportives béninoises ont changé de dénomination. Les hommes deviennent “Guépards” et les dames, “Amazones”. C'est un arrêté ministériel du Ministre des sports, Oswald Homéky qui précise les nouveaux noms.



● B.W

C'est officiel ! Les formations sportives béninoises changent de dénomination. Le changement de nom qui a longtemps défrayé la chronique est maintenant officiel. Les équipes nationales féminines du Bénin sont désignées par l'appellation les « Amazones du Bénin », les équipes nationales masculines du Bénin sont désignées par l'appellation « Les Guépards du Bénin ». Selon beaucoup, « Le surnom donné à l'équipe nationale doit faire écho auprès de la population et refléter nos fortes ambitions dans le monde du sport ». Ainsi, la ruse du petit rongeur qui saute d'arbre en arbre n'a pas permis en plus de

60 ans au sport béninois de faire de très grandes performances notamment dans les disciplines collectives comme le football. Depuis 1960, le Bénin n'a participé qu'à une seule phase de quart de finale de Coupe d'Afrique des nations du moins, en ce qui concerne l'équipe sénior. S'il est vrai que dans certaines disciplines moins en vue que le football ou d'autres individuelles, telles que la boxe, l'athlétisme, la pétanque, le pays ne cesse de parler de lui, il est cependant une réalité qu'il est resté à la traîne dans le sport roi, la plus grande attraction du public sportif. Pour beaucoup, cela est du fait de l'inoffensivité du petit rongeur dont l'équipe porte le nom. C'est pourtant le contraire chez d'autres qui

évoquent d'autres exemples dont le plus illustre, celui de l'équipe de France, Le Coq, ce qui n'a pourtant pas pour autant influencé les performances des sélections françaises. Le défi à relever reste celui organisationnel, avec une meilleure structuration et formation, des joueurs pour assurer des relèves de qualité à l'équipe nationale du Bénin. Mais c'est fait désormais. Chacune des sélections porte un surnom emblématique. Les hommes, le redoutable félin et les dames, incarnent elles autres, le symbole de ces redoutables femmes guerrières qui ont fait au temps coloniaux, la fierté du royaume d'Abomey dont elles ont défendu au front le roi, le terroir au prix de leur vie. Quant au guépard, l'ambition du Bénin est de faire porter aux joueurs, les qualités de cet animal terrestre notamment, sa rapidité dans les jambes, environ 110Km/heure, ce qui lui permet toujours d'atteindre ses proies. Pour mémoire, le surnom, « les Écureuils », remonte aux années 1960 et évoquait les ambitions du petit pays d'ailleurs qui cherchait à grimper au sommet.

Mondiaux de biathlon

Les Italiennes championnes du monde en relais, les Françaises 4e



Les biathlètes italiennes ont été sacrées pour la première fois championnes du monde en relais féminin (4x6 km), ce samedi à Oberhof en Allemagne. Portées par Lisa Vittozzi, elles ont devancé les Allemandes et les Suédoises, alors que les

Françaises, victorieuses de deux des quatre relais de la saison, ont échoué au pied du podium. Impressionnantes, les Italiennes (Samuela Comola, Dorothea Wierer, Hannah Auchtaller, Lisa Vittozzi) ont terminé la course avec un total de deux pioches

seulement, contre six pour les Allemandes et onze et deux tours de pénalité pour les Suédoises. Vittozzi, qui a signé un sans-faute au dernier tir debout, s'offre une troisième médaille après le bronze lors de l'individuel et du relais mixte simple. Les Françaises (Lou Jeanmonnot, Anaïs Chevalier-Bouchet, Chloé Chevalier, Julia Simon) n'ont pu imiter le relais masculin, sacré plus tôt champion du monde. Malgré un dernier relais assuré par la championne du monde de poursuite et leader de la Coupe du monde Julia Simon, elles ont fini à la 4e place (12 pioches, 1 tour de pénalité).

20 minutes

Loi de Finances 2023

L'AGeCoFiB outille ses membres sur les nouvelles dispositions

L'Association des Gestionnaires Comptables et Fiscalistes du Bénin (AGeCoFiB) a organisé ce samedi 18 février 2023 à l'Université Pigier Bénin, site d'Agontikon, une formation au profit de ses membres. Elle a porté sur les nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances 2023 et le Code général des impôts.



● Abdul Wahab ADO

C'est conformément à son plan de formation de 2023 que le Bureau Exécutif de l'Association des Gestionnaires Comptables et Fiscalistes du Bénin (AGeCoFiB) a organisé cette formation pour les membres de l'association. L'objectif de la formation est de : approprier les nouvelles orientations du Code Générale des Impôts et les dispositions de la loi des finances en vigueur depuis le 1er Janvier 2023. Les participants ont été entretenus essentiellement sur le mécanisme et le fonctionnement de la loi de finances 2023. En effet, le budget 2023 et le Code général des impôts ont apporté des modifica-

tions aux niveaux fiscal et douanier. Ainsi, l'AGeCoFiB a, dans le cadre de sa première session de formation de l'année 2023, convié les acteurs du secteur à s'imprégner des nouveautés fiscales et réglementaires de la loi de finances. Deux communications ont été programmées pour cette première session de formation. La première, vulgarisation de la loi des finances 2023, a permis aux participants de s'approprier les nouvelles orientations du Code général des impôts et des dispositions de la loi de finances en vigueur depuis le 1er janvier 2023. Mieux, cette communication a été suivie d'une formation sur Excel avancé.

Une occasion pour les gestionnaires comptables et fiscalistes du Bénin, de passer en revue, l'établissement des comptes annuels, la réalisation des contrôles complexes et des reportings. Les participants ont été outillés également sur l'élaboration des graphiques pour réaliser des synthèses pertinentes.

A en croire Dissou Abdou Gaharou, expert fiscaliste et deuxième vice-président de l'AGeCoFiB, il est du devoir de l'association de former chaque année ses membres, à l'appropriation des nouvelles dispositions de la loi de finances. « L'objectif fondamental est que, les membres de l'association, étant des personnes accompagnant des entreprises doivent mieux s'approprier les contours de la loi de finances pour mieux assister les entreprises », a-t-il déclaré. Ceci, afin d'éviter les erreurs dans la détermination des différents types d'impôts et de pouvoir faire en même temps, l'optimisation fiscale.

Pour rappel, « l'AGeCoFiB est une association qui regroupe les professionnels de la comptabilité, de la fiscalité, de l'audit et du contrôle de gestion. Son but principal constitue entre autres à contribuer au renforcement des capacités de ses membres ; mieux organiser le secteur ; être une référence pour les entreprises ; aider les jeunes à mieux affronter cet environnement,...



EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
TRESOR PUBLIC DU BENIN « TPBJ 5,70% 2023-2030 » ET « TPBJ 6,20% 2023-2038 »



ENSEMBLE INVESTISSONS

POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU BENIN

EMPRUNT OBLIGATAIRE TPBJ 5,70% 2023-2030

5,70%* L'AN

*Net d'impôts pour les résidents au Bénin

MONTANT INDICATIF : 70.000.000.000 FCFA
PRIX DE L'OBLIGATION : 10.000 FCFA
DUREE DE L'EMPRUNT : 7 ANS

EMPRUNT OBLIGATAIRE TPBJ 6,20% 2023-2038

6,20%* L'AN

*Net d'impôts pour les résidents au Bénin

MONTANT INDICATIF : 80.000.000.000 FCFA
PRIX DE L'OBLIGATION : 10.000 FCFA
DUREE DE L'EMPRUNT : 15 ANS

14 février au 06 mars 2023

Emetteur



Arrangeur et chef de file



SOCIETE DE GESTION ET
D'INTERMEDIATION DU BENIN

Co-chefs de file



SYNDICAT DE PLACEMENT : AFRICA BOURSE ; AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION ; BIC FINANCIAL SERVICES ; SGI-BENIN ; UNITED CAPITAL FOR AFRICA ; CORIS BOURSE ; SBIF ; ATTIJARI SECURITIES WEST AFRICA ; ATLANTIQUE FINANCE ; BICI BOURSE ; BNI FINANCES S.A. ; BOA CAPITAL SECURITIES ; BRIDGE SECURITIES ; BSIC CAPITAL ; EDC INVESTMENT CORPORATION ; HUDSON & CIE ; MAC - AFRICAN - SGI ; NSIA FINANCE ; PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT ; SIRIUS CAPITAL ; SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL SECURITIES WEST AFRICA ; MATHA SECURITIES ; SGI MALI ; CIFA-BOURSE SA ; GLOBAL CAPITAL ; SGI NIGER ; ABCO BOURSE ; CGF BOURSE ; EVEREST FINANCE ; IMPAXIS SECURITIES ; FINANCE GESTION ET INTERMEDIATION (FGI) ; INVICTUS CAPITAL & FINANCE ; SGI TOGO ; SA2IF ; ORAGROUP SECURITIES

L'original de la présente Note d'Information de l'opération a été enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) sous les numéros EE/23-02 pour le « TPBJ 5,70% 2023 - 2030 » et EE/23-03 pour le « TPBJ 6,20% 2023 - 2038 » le 10 février 2023